

Hervé Féron interpelle Madame Najat Vallaud-Belkacem dans le cadre de l'audition de la Ministre sur l'enseignement professionnel.

Madame la Ministre, chers collègues,

Au Québec, le site internet toutpoureuussir.com propose une lisibilité totale sur l'insertion professionnelle. Il présente ainsi un « Top 50 » des métiers de la formation professionnelle basé sur deux critères : les études qui mènent à des professions pour lesquelles les perspectives d'emploi pour les cinq prochaines années sont acceptables ou favorables, et les formations pour lesquelles il est souhaitable d'augmenter le nombre d'inscriptions afin de combler les postes qui devraient être disponibles sur le marché du travail. Enfin, pour chaque métier, une cartographie des régions présente les territoires où ce métier a les meilleures perspectives. Pour une information complète, précise et accessible en France sur l'insertion professionnelle, pourquoi ne pas créer un tel site web ?

Depuis la réforme de la « mastérisation » mise en place sous le précédent quinquennat, le nombre de candidats aux concours de professeur de lycée professionnel a été divisé par deux. En 2015, dans les disciplines professionnelles, seuls 72 % des postes enseignants ouverts à candidature ont été pourvus. Afin de remédier au manque d'enseignants formés dans ces domaines, il devient urgent de développer l'attractivité du métier d'enseignant en milieu professionnel. Le dernier rapport du Conseil National d'Evaluation du Système Scolaire (CNESCO) préconise de permettre l'attribution aux professionnels ayant une expérience de plus de 5 ans dans un domaine se rapprochant de l'enseignement professionnel d'un Master par la voie de la validation des acquis de l'expérience et par le suivi de modules de formation continue. Qu'en pensez-vous ?

Madame la Ministre, dans le contexte du marché du travail actuel, avec un taux de chômage chez les jeunes qui avoisine les 25%, notre système éducatif n'a pas le droit à l'erreur. Or, il semblerait qu'un grand nombre d'élèves soient orientés vers des filières professionnelles offrant moins de débouchés, comme c'est le cas avec les spécialités tertiaires, notamment parce que ces formations sont moins coûteuses et ne nécessitent pas de plateforme technique. Est-il légitime de maintenir autant de places de formation quand elles ont moins de débouchés ?

La France est un des rares pays à avoir choisi de différencier les enseignements professionnel, technologique et général. La plupart des autres pays européens ne font pas de différence entre enseignement professionnel et technologique. Comment expliquez-vous cela ? Cette spécialisation n'entraîne-t-elle pas un manque de compétences générales et transversales chez les lycéens professionnels, rendant plus difficile leur réussite dans l'enseignement supérieur ? Pensez-vous qu'une fusion des enseignements professionnel et technologique contribuerait à résoudre ce problème ?
